



CHAMPS  
CAMPAGNE



VALLÉE  
RIVIÈRE



MONUMENT

Une agréable petite randonnée vous attend dans la campagne mayennaise de La Cropte. Dans le bourg, n'oubliez pas de prendre le temps d'arpenter les ruelles pour découvrir la tour de l'ancienne église datée du XI<sup>e</sup> siècle et classée monument historique.



Il est possible de coupler cet itinéraire avec les circuits n°18 et n°19.

Distance : 6 km | Durée : 1h30 ♦ Dénivelé positif : 20 m | Dénivelé négatif : 21 m | Point haut : 81 m | Point bas : 55 m ♦ Difficulté : Très facile ♦ 25% de chemins ♦ Point de départ + stationnement : place de l'église ♦ Coordonnées géographiques : N 47.95822° - O 0.49335°

## Quelques règles

### ESSENTIELLES AVANT DE PARTIR

- Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés.
- Prévoir de l'eau et de la nourriture ; ne pas laisser de déchets derrière vous.
- Se renseigner sur la météo ; certains chemins deviennent boueux ou glissants en période de pluie.
- Respecter les milieux naturels, l'environnement, les espaces protégés, ... et rester discret.
- Rester sur les itinéraires balisés ; éviter le piétinement des espèces (pas de raccourcis).
- Refermer les clôtures et les barrières, respecter les passages sur propriété privée.
- Partager les espaces naturels avec les autres usagers, rester courtois.
- Tenir les chiens en laisse.
- Se renseigner sur les périodes de chasse pour certains secteurs (ex : Bellebranche).
- Ne pas faire de feu en milieu sauvage, ne pas fumer dans les espaces herbés.

## Office de Tourisme

DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Pôle intercommunal  
1 voie de la Guiterrière  
53170 MESLAY-DU-MAINE

02 43 64 29 00

o.tourisme@paysmeslaygrez.fr

www.paysmeslaygrez.fr

Ouvert toute l'année, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30



## Informations pratiques

### MAIRIE DE LA CROPTE

Le Bourg, 53170 La Cropte  
02 43 98 43 13

### RESTAURANT

Ça mijote

### TOILETTES

Dans la cour de la mairie,  
rue de la Vaige (en bas des escaliers)



Grâce à ce QR code, téléchargez l'itinéraire et embarquez la carte de votre circuit sur votre smartphone. (Attention au sens qui peut différer du balisage)

CIRCUIT CRÉÉ AVEC LE SOUTIEN DE

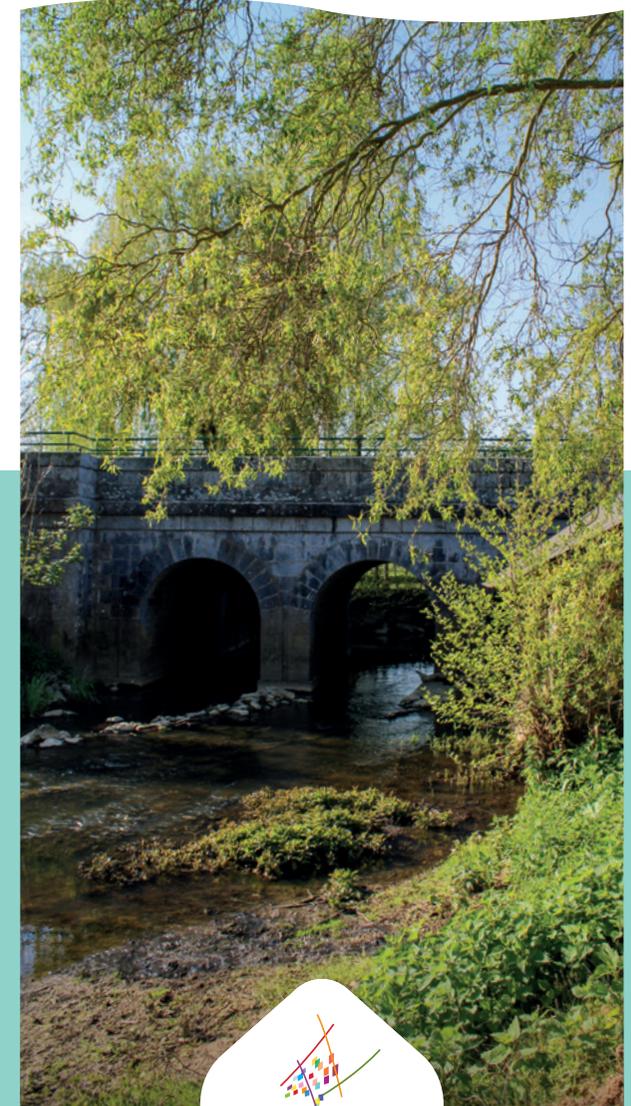


LE TRI FACILE BROCHURE



© Pays de Meslay-Grez | Photographies : Pays de Meslay-Grez & Mayenne Tourisme | Graphisme : Juliette Lebreton | Impression : Fagulier Print & Pack | Ne pas jeter sur la voie publique

RANDONNÉE PÉDESTRE



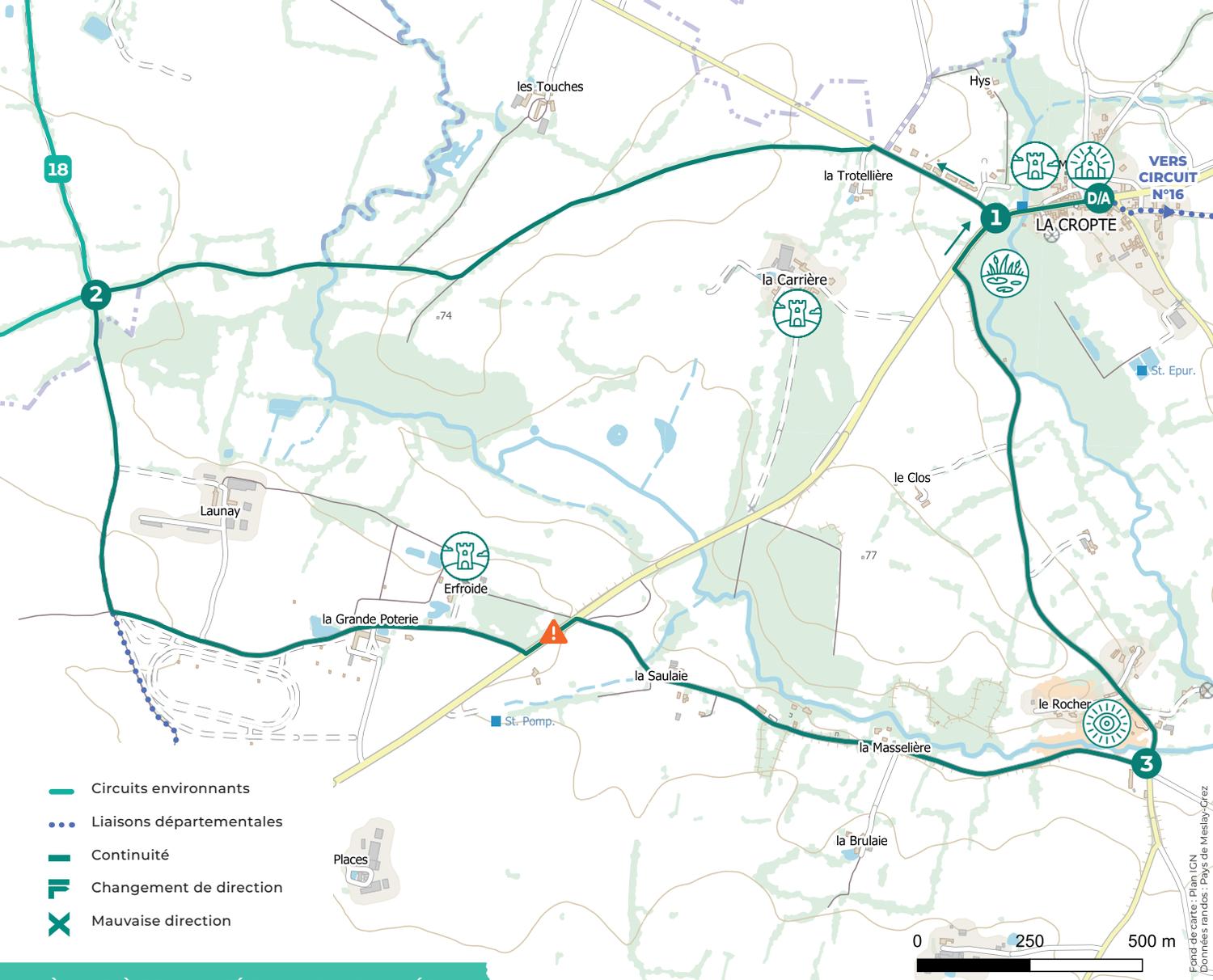
RANDONNÉE PÉDESTRE



PAYS DE MESLAY-GREZ  
Proche de tout proche de vous

# CIRCUIT N°17 Les rives du Buru

La Cropte | 6 km



**D/A DÉPART DU PARVIS DE L'ÉGLISE.** Dos à l'église, prendre à droite la rue de la Vaige. Après être passé devant le lavoir, rester sur le chemin qui prolonge le trottoir pour tourner à droite sur la D573 en direction de St-Denis-du-Maine.

**1 EMPRUNTER CETTE ROUTE SUR 300 M** puis à la première intersection, tourner à gauche au lieu-dit La Trotteillère. De suite, emprunter le chemin bordé d'arbres à droite. Suivre ce chemin pendant environ 1,8 km en traversant le ruisseau du Buru grâce à la passerelle.

**2 À L'INTERSECTION AVEC LE CIRCUIT 18,** prendre à gauche sur 700 m. Tourner de nouveau à gauche et longer le haras de la Grande Poterie. Au niveau de la D166, prendre à gauche (**route passagère**) sur environ 150 m. Tourner à droite vers la Saulaie et remonter ce chemin pendant 1,3 km jusqu'au lieu-dit Le Petit Buru.

**3 PRENDRE À GAUCHE ET TRAVERSER LE PONT** du Buru en direction du four à chaux (site privé). Continuer toujours tout droit pendant 1,2 km. Sur la D166, prendre à droite vers le village pour rejoindre l'église.

**AUTRE POSSIBILITÉ :** avant l'intersection avec la D166, passer à droite dans la « zone humide ». Traverser le 1<sup>er</sup> pont de bois, longer la Vaige par la gauche, repasser le 2<sup>e</sup> pont de pierre et remonter sur la D166 par la pente enherbée. Puis rejoindre l'église.

**À VOIR À PROXIMITÉ DE LA RANDONNÉE**



**TOUR ROMANE**  
*Datée du XI<sup>e</sup> siècle, il semble qu'à l'origine cette tour faisait partie à la fois du château féodal et de l'église paroissiale. De forme carrée, avec un toit en bâtière, on suppose qu'elle fut, dès son édification, destinée à recevoir une sonnerie de cloche mais aussi à servir de tour de guet. La tour fut incendiée en 1797 durant la Chouannerie. Elle est classée monument historique.*



**ÉGLISE**  
*Elle fut achevée en 1886 et dédiée à Saint Pierre et à Saint Paul. Elle présente en permanence une exposition de sculptures et de peintures d'art sacré. Ces œuvres sur bois, bronze, pierre et autres peintures d'Art sacré ont été réalisées par Patricia Menouha.*



**LAVOIR**  
*Construit sur les bords de La Vaige en 1902, il est situé près du pont en pierre de granit datant de 1848. Afin de rendre possible l'utilisation du lavoir toute l'année quel que soit le débit d'eau dans la rivière, les deux planchers en bois sont suspendus par des chaînes à un système de treuils dit « à garrot », permettant ainsi de les maintenir au ras de l'eau, mais aussi d'améliorer le confort des lavandières.*